

# TRACES - Travaux de recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. TRACES - Travaux de recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02034273

**HAL Id: hceres-02034273**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034273>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures,  
les Espaces et les Sociétés

TRACES

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Toulouse 2 – Jean Jaurès – UT2J

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Ministère de la Culture et de la Communication

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Stephan FICHTL, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés
Acronyme de l'unité :	TRACES
Label demandé :	UMR
N° actuel :	5608
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Pierre MORET M. François-Xavier FAUVELLE (depuis le 1er septembre 2014)
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. François-Xavier FAUVELLE

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Stephan FICHTL, Université de Strasbourg
Experts :	M <sup>me</sup> Sylvie BEYRIES, CEPAM, Nice (représentante du CNU) M <sup>me</sup> Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Université Paris Ouest Nanterre M. Jean-Patrice BOUDET, Université d'Orléans (représentant du CNU) M. Pascal DARQUE, CNRS, Nanterre M. Ricardo GONZALEZ-VILLAESCUSA, Université de Nice M <sup>me</sup> Alexandra LEGRAND-PINEAU, Université Paris Ouest Nanterre (représentante du CoNRS) M <sup>me</sup> Martine REGERT, CEPAM, Nice (représentante du CoNRS)

## Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M<sup>me</sup> Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN

## Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean- Pierre GIRAUD, MCC

M. Daniel LACROIX, Université Toulouse 2

M<sup>me</sup> Stéphanie THIEBAULT, CNRS

M<sup>me</sup> Colette ZYTNICKI (représentante de l'École Doctorale n°327  
"Temps, Espaces, Sociétés et Cultures")

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR 5608 TRACES, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2007, résulte du regroupement de deux équipes, l'UTAH et le CRPPM. L'UMR 5608 UTAH, créée en 1996 sous la tutelle du CNRS, de l'Université de Toulouse - Le Mirail et du ministère de la Culture, résulte elle-même de la fusion de l'URA 997 du CNRS, « Centre d'Archéologie Antique et Minière » (créée en 1976), et de la jeune équipe « Groupe de Recherche en Préhistoire » (créée en 1994). En 2006, l'UMR 5608 fut rejointe par les archéologues du Centre d'Anthropologie de Toulouse fondé par M. Jean GUILAINE en 1978 (UMR 8555, CRPPM) sous tutelle du CNRS et de l'EHESS. L'UMR TRACES est actuellement placée sous la triple tutelle de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, du CNRS et du Ministère de la Culture, et liée aussi par une convention de partenariat scientifique avec l'EHESS et l'INRAP.

L'UMR est actuellement située sur le campus du Mirail, à la Maison de la Recherche (Bât. 26), 5, allée Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9. Elle intégrera de nouveaux locaux en janvier 2015, au Pavillon de la Recherche, liés à la plateforme commune PAE-MIP (Pôle Archeoscience-Environnement Midi-Pyrénées), issus du « Plan Campus » de Toulouse 2.

### Équipe de direction

La direction de l'équipe a été assurée successivement par M. Michel BARBAZA (jusqu'en février 2011), M. Pierre MORET (2011-2014) et M. François-Xavier FAUVELLE (depuis 1<sup>er</sup> septembre 2014). Elle est renforcée par un directeur adjoint, M. Nicolas VALDEYRON, et un secrétaire général, M. Philippe MIROUX-KOELNER.

### Nomenclature HCERES

SHS 6\_3 ; 6\_1 ; 6\_2 ; 2\_3

### Effectifs de l'unité

Il faut signaler que les chiffres diffèrent d'un document à l'autre et au cours du texte du dossier : liste de l'annexe 1 et tableaux présents dans la présentation synthétique de l'unité (état en juin 2014).

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	10,5	11
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	22	22
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	12	12
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	5,8	5,8
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	6,8	6,8
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>57,1</b>	<b>57,6</b>

<b>Effectifs de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2014</b>	<b>Nombre au 01/01/2016</b>
Doctorants	45	
Thèses soutenues	25	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2	
Nombre d'HDR soutenues	5	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	19	

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

TRACES, une des plus importantes unités d'archéologie en France, œuvre dans un très large champ chronologique et géographique, de la Préhistoire à la période moderne. Comprenant plus de 150 membres, dont une centaine de permanents, elle a connu une croissance considérable ces dernières années, témoignage de son attractivité, marquée notamment par plusieurs recrutements de chargés de recherche au CNRS. L'investissement sur le terrain de ses membres à travers de nombreuses missions d'archéologie programmée et préventive, tant en France qu'à l'étranger, son succès dans l'obtention de programmes ANR, la coordination de plusieurs PCR, l'émergence d'une nouvelle équipe « Histoire et archéologie africaines », une stratégie de publication combinant judicieusement les supports au plus haut niveau international et la publication de l'ensemble des données, notamment à travers des ouvrages monographiques, sont autant d'atouts de cette UMR, garants de sa visibilité nationale et internationale et de son excellence scientifique. Les challenges des années à venir seront à relever par la nouvelle équipe de direction récemment nommée, dans le nouvel environnement du Pavillon de la Recherche, dans lequel l'unité va prochainement s'installer et au sein duquel elle bénéficiera de plateaux techniques renouvelés et performants. Il s'agira de réfléchir à la meilleure organisation au niveau des équipes, et de renforcer leur synergie. L'appui des tutelles sera primordial pour renforcer les personnels ingénieurs et techniciens qui sont indéniablement en sous-effectif. Nul doute que la nouvelle direction alliée au dynamisme de l'ensemble de l'unité saura relever ces défis.

L'UMR couvre de nombreux champs chronologiques et géographiques dans le domaine de l'archéologie. Cette diversité se retrouve dans l'organisation en 7 équipes (certaines chronologiques, portant le nom d'"équipe", d'autres plus thématiques étant appelées "pôle" ; plusieurs de ces équipes correspondaient à des axes en 2009). Les quatre premières équipes correspondent ainsi à un découpage chronologique, du Paléolithique au Moyen Âge.

L'équipe 1 est une équipe centrée sur la Préhistoire ancienne : « Sociétés et milieux des populations de chasseurs-cueilleurs-collecteurs » (SMP3C).

L'équipe 2 s'intéresse au Néolithique : « Préhistoire récente du bassin méditerranéen » (PRBM).

L'équipe 3 couvre la Protohistoire et l'Antiquité : « Coordination archéologie et histoire - protohistoire et antiquité » (CAHPA).

L'équipe 4 correspond au volet médiéval : « Archéologie et histoire des sociétés médiévales méridionales » (Terra).

Les pôles thématiques concernent l'art préhistorique (pôle 5), le métal (pôle 6). Le 7<sup>e</sup> pôle, qui est une création, est géographique et concerne l'Afrique.

Les équipes, bien que correspondant à des regroupements chronologiques, possèdent des aires de travail parfois très vastes à l'image de l'équipe de Préhistoire (équipe 1) qui s'appuie surtout sur l'isthme pyrénéen, mais aussi sur des extensions géographiques lointaines, l'Afrique, l'Asie et les mondes arctiques. L'équipe 2 couvre une zone allant de l'Atlantique au Proche-Orient, avec la vallée du Nil et la corne de l'Afrique. L'équipe 3 travaille surtout sur l'Espagne et la France, mais dépasse, là aussi, largement le cadre régional. L'équipe 4 est peut-être la plus régionale, travaillant sur un grand Sud-Ouest et avec l'Espagne, mais aussi avec un regard sur les relations avec l'Italie.

Cette richesse géographique ne semble toutefois pas toujours aisée à gérer. Si les équipes de Préhistoire ancienne, de Protohistoire-Antiquité et du Moyen Âge fonctionnent par thématiques transversales, l'équipe néolithique reste subdivisée en thèmes et sous-thèmes géographiques.

Dans la demande de renouvellement, les 7 équipes ou pôles vont être reconduites.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le premier point notable est la forte attractivité de l'équipe qui se traduit par de nombreux recrutements, notamment au niveau des chercheurs CNRS ; il faut y ajouter des post-doctorants, y compris des bénéficiaires de bourses Marie CURIE, et une chaire excellence IDEX.

La production scientifique, de qualité, combine judicieusement supports au plus haut niveau international et régional ainsi que publication de l'ensemble des données, notamment à travers des ouvrages monographiques.



L'émergence d'une équipe « Histoire et archéologie africaines » dynamique rend possible un accroissement de la visibilité internationale de TRACES dans cette région du monde.

L'unité fait preuve d'un très grand dynamisme pour les opérations de terrain. Elle est implantée sur un grand nombre de ceux-ci, tant à l'étranger (douze missions archéologiques) qu'en France métropolitaine. Elle est extrêmement réactive aux appels d'offre (une quinzaine de dossiers ANR soumis, onze programmes financés), sans compter les autres types de projets nationaux (PCR, PEPS ...). Signalons aussi la mise en place d'un dispositif original très performant, le fonds d'amorçage, comme levier pour activer les projets communs entre équipes, faire émerger de nouveaux projets originaux et servir de tremplin pour le montage de projets en vue de réponses à des appels à projets. Les 10 ANR portées par TRACES lors du présent contrat sont le témoignage de la réussite évidente de ce dispositif. Le volontarisme et le soutien de l'équipe de direction scientifique et administrative joue un rôle important dans ce processus.

L'ampleur de la couverture chronologique, la variété des échelles d'analyse sont des atouts pour irriguer les transferts de compétences interdisciplinaires au-delà des thématiques transversales, tant dans le domaine technologique que des questionnements scientifiques.

Son déménagement prochain dans le nouveau Pavillon de la recherche, qui sera doté en équipements grâce au CPER, représente une très belle opportunité pour l'unité : elle va lui permettre de développer plusieurs plateaux techniques et documentaire, de regrouper dans un même lieu l'ensemble de ses équipes et de développer des synergies avec l'équipe GEODE.

Les tutelles sont très complémentaires (CNRS INEE, Université Toulouse Jean Jaurès, MCC) et l'UMR bénéficie de partenariats solides, originaux et de qualité, en lien avec les institutions régionales (EHESS, INRAP) et ouverts sur les activités professionnelles en archéologie, la valorisation du patrimoine historique.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le comité d'experts souhaite signaler la situation critique des ITA au sein de l'UMR TRACES. Plusieurs problèmes se posent à la fois : d'une part le manque d'effectifs dans certains services au bord de la rupture, un seul ITA (un AI sur un poste d'IE) au service financier alors que l'unité gagne de nouveaux chercheurs chaque année et que le nombre de projets ANR atteint un niveau important (10 projets ANR), et d'autre part l'absence d'ITA pour gérer les plateaux techniques, archéothèques et centre de documentation. Le poste de documentaliste/bibliothécaire est une demande prioritaire de la direction de TRACES déjà depuis plusieurs années, dans la demande de moyens DIALOG, sans aucun résultat à ce jour

Cette situation, déjà préoccupante, risque de s'aggraver au moment de l'installation de l'unité dans le Pavillon de la recherche avec une bibliothèque et des plateformes qui ne pourront fonctionner sans personnel dédié : pas d'accompagnement en termes de recrutement RH en particulier pour les plateaux techniques, ni de budget prévu pour leur fonctionnement, leur maintenance et leur jouvence. Le gel des carrières des ITA depuis plusieurs années est également à signaler.

Il y a aussi une réflexion à mener sur les clés de répartition des crédits pour les recherches des doctorants, une meilleure équité entre équipes et une transparence des critères de répartition et d'attribution des crédits apparaissant comme souhaitables. La circulation de l'information parmi les doctorants apparaît inégale.

Parallèlement, une réflexion doit être menée sur la pertinence du maintien de l'équipe CREAP en l'état, alors qu'elle est séparée des équipes de préhistoire. Un rapprochement, voire une collaboration effective avec la préhistoire serait à envisager, tout en permettant de maintenir sa visibilité car il s'agit d'un des rares centres français travaillant sur l'art préhistorique.

Il faut aussi poursuivre l'effort d'intégration entre Protohistoire et Monde romain dans l'équipe CAHPA, notamment à travers des objets communs de recherche, en étant attentifs à ce que les sujets de thèse soient en adéquation avec les thématiques de l'équipe.

### Recommandations

Les conseils des ITA et des doctorants devraient acquérir une existence réelle.

Les modalités des aides financières accordées aux doctorants pourraient faire l'objet d'une plus grande uniformisation, afin d'éviter de trop grandes inégalités de traitement d'une équipe à l'autre.

La mise en place d'un mode d'information commun serait à développer pour les doctorants.

Le comité d'experts souhaite que soit prise en compte la situation préoccupante de l'UMR et que des personnels ITA supplémentaires soient affectés sur les postes clés permettant à l'unité de fonctionner normalement, ainsi que des personnels ITA en accompagnement à la recherche pour permettre aux plateformes techniques de répondre efficacement aux besoins des chercheurs.

Le développement des plateaux techniques au sein du Pavillon de la recherche, les programmes de BD en cours ainsi que la forte présence des archéologues Culture, Inrap et d'autres institutions pourraient servir d'assise pour améliorer les échanges et le développement d'une réflexion collective sur la production des données et les supports de leur diffusion – autres que les publications monographiques – à l'extérieur des équipes et de l'UMR.

Cela permettrait à l'UMR de valoriser davantage le travail et les compétences de ses personnels ITA, et aux ITA de pouvoir étoffer leur dossier de carrière en vue des promotions et avancements au choix.